

40	12/07/2021	BE 0243.929.462	60	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	21344.00474	C-cap 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **SPAQUE**
 Forme juridique: Société anonyme
 Adresse: Avenue Maurice-Destenay N°: 13 Boîte:
 Code postal: 4000 Commune: Liège
 Pays: Belgique
 Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Liège
 Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0243.929.462

Date de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 31-12-2020

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du 18-06-2021

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2020 au 31-12-2020

Exercice précédent du 01-01-2019 au 31-12-2019

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C-cap 6.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.4, C-cap 6.3.6, C-cap 6.7.2, C-cap 6.17, C-cap 6.18.2, C-cap 6.20, C-cap 9, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

CHARLIER Véronique

Rue de Herve 552
4610 Beyne-Heusay
BELGIQUE

Début de mandat: 13-07-2018

Fin de mandat: 13-07-2023

Administrateur

SARETTO Valérie

Avenue Rogier 24/11
4000 Liège
BELGIQUE

Début de mandat: 13-07-2018

Fin de mandat: 13-07-2023

Président du Conseil d'Administration

DEMARET Géraldine

Allée Sud 48
5651 Thy-le-Château
BELGIQUE

Début de mandat: 13-07-2018

Fin de mandat: 13-07-2023

Administrateur

VANBOCKESTAL Marie-Christine

Henri Kock 23
4000 Liège
BELGIQUE

Début de mandat: 13-07-2018

Fin de mandat: 13-07-2023

Administrateur

POURTOIS Maxime

Rue du Moulin de Spiennes 1
7032 Spiennes
BELGIQUE

Début de mandat: 13-07-2018

Fin de mandat: 13-07-2023

Administrateur

SERUSIAUX Emmanuel

Avenue de l'Observation 88/A
4000 Liège
BELGIQUE

Début de mandat: 13-07-2018

Fin de mandat: 13-07-2023

Administrateur

URBAIN Vincent

Rue Emilie Vandervelde 32/32
7080 Frameries

N°	BE 0243.929.462		C-cap 2.1
----	-----------------	--	-----------

BELGIQUE

Début de mandat: 13-07-2018

Fin de mandat: 13-07-2023

Administrateur

ZECCHINI Laurent

Rue Joseph Lefèvre 31
6030 Marchienne-au-Pont
BELGIQUE

Début de mandat: 13-07-2018

Fin de mandat: 13-07-2023

Administrateur

JEURISSEN Isabelle

Rue Denis-Georges Bayar 43
5000 Namur
BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2019

Fin de mandat: 13-07-2023

Administrateur

F.A WILMET ET CIE (A00523)

BE 0428.225.504
Place Ernest Dubois 16
1390 Grez-Doiceau
BELGIQUE

Début de mandat: 24-05-2019

Fin de mandat: 24-05-2022

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

WILMET Francis

Place Ernest Dubois 16
1390 Grez-Doiceau
BELGIQUE

N°	BE 0243.929.462		C-cap 2.2
----	-----------------	--	-----------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>13.026.859</u>	<u>19.260.111</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	29.768	30.033
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	4.403.552	3.136.539
Terrains et constructions		22	328.389	328.389
Installations, machines et outillage		23	3.654.486	2.321.503
Mobilier et matériel roulant		24	409.242	431.569
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	11.436	55.079
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	8.593.539	16.093.539
Entreprises liées	6.15	280/1	7.625.000	15.125.000
Participations		280	125.000	125.000
Créances		281	7.500.000	15.000.000
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	810.700	810.700
Participations		282	810.700	810.700
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	157.839	157.839
Actions et parts		284	74.987	74.987
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	82.852	82.852
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>420.073.034</u>	<u>422.424.752</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	6.302.528	6.427.528
Stocks		30/36	6.302.528	6.427.528
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35	6.302.528	6.427.528
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	32.480.806	26.054.895
Créances commerciales		40	19.970.387	14.352.463
Autres créances		41	12.510.419	11.702.432
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	108.650.464	99.901.424
Comptes de régularisation	6.6	490/1	272.639.236	290.040.906
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	433.099.893	441.684.863

N°	BE 0243.929.462	C-cap 3.2
----	-----------------	-----------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport	6.7.1	10/15	2.110.395	2.741.564
Capital		10/11	55.713.703	55.591.317
Capital		10	55.713.703	55.591.317
Capital souscrit		100	55.713.703	55.591.317
Capital non appelé		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	125.000	125.000
Réserves indisponibles		130/1	125.000	125.000
Réserve légale		130	125.000	125.000
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	-53.728.308	-52.974.753
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	49.550.873	60.470.754
Provisions pour risques et charges		160/5	49.550.873	60.470.754
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	49.550.873	60.470.754
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	381.438.625	378.472.546
Dettes à plus d'un an	6.9	17	254.862.583	272.983.895
Dettes financières		170/4	254.862.583	272.983.895
Emprunts subordonnés		170	743.681	743.681
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174	254.118.902	272.240.214
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	114.609.785	92.956.166
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	18.121.312	17.532.809
Dettes financières		43	35.264.596	21.362.584
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439	35.264.596	21.362.584
Dettes commerciales		44	8.207.648	7.903.766
Fournisseurs		440/4	8.207.648	7.903.766
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	1.796.277	710.282
Impôts		450/3	381.476	6.200
Rémunérations et charges sociales		454/9	1.414.801	704.082
Autres dettes		47/48	51.219.952	45.446.724
Comptes de régularisation	6.9	492/3	11.966.257	12.532.485
TOTAL DU PASSIF		10/49	433.099.893	441.684.863

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	26.413.218	28.549.487
Chiffre d'affaires	6.10	70	24.561.254	27.790.715
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	729.764	558.203
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	1.122.201	200.568
Coût des ventes et des prestations		60/66A	25.693.447	28.740.609
Approvisionnements et marchandises		60	20.957.928	22.842.441
Achats		600/8	20.832.928	26.275.687
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	125.000	-3.433.246
Services et biens divers		61	2.919.337	2.892.734
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	10.618.638	11.951.629
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	391.866	398.703
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	0	200
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	-10.919.881	-12.030.769
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	1.687.648	1.893.037
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	37.910	792.634
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	719.771	-191.122
Produits financiers		75/76B	62.259	181.142
Produits financiers récurrents		75	62.259	91.167
Produits des immobilisations financières		750	51.335	31.696
Produits des actifs circulants		751	10.920	59.471
Autres produits financiers	6.11	752/9	4	0
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	0	89.975
Charges financières		65/66B	27.340.067	27.150.105
Charges financières récurrentes	6.11	65	27.340.067	26.979.687
Charges des dettes		650	9.404.407	10.031.886
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	17.935.661	16.947.801
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	0	170.418
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	-26.558.038	-27.160.085
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	4.131	6.055
Impôts		670/3	4.131	6.294
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	0	240
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	-26.562.169	-27.166.140
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	-26.562.169	-27.166.140

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter			
	(+)(-)		
9906		-79.536.922	-112.533.082
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)(-)	9905	-26.562.169
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)(-)	14P	-52.974.753
			-85.366.942
Prélèvement sur les capitaux propres			
791/2		25.808.614	59.558.328
sur l'apport		791	25.808.614
sur les réserves		792	59.558.328
Affectation aux capitaux propres			
691/2			
à l'apport		691	
à la réserve légale		6920	
aux autres réserves		6921	
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)(-)	14	-53.728.308
Intervention des associés dans la perte			
794			
Bénéfice à distribuer			
694/7			
Rémunération de l'apport		694	
Administrateurs ou gérants		695	
Travailleurs		696	
Autres allocataires		697	

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8051P	XXXXXXXXXXXX	1.000
8021	0	
8031	0	
8041		
8051	1.000	
8121P	XXXXXXXXXXXX	1.000
8071	0	
8081	0	
8091		
8101		
8111		
8121	1.000	
81311	<u>0</u>	

N°	BE 0243.929.462	C-cap 6.2.3
----	-----------------	-------------

**CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE,
MARQUES ET DROITS SIMILAIRES**

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXXXX	711.543
8022	13.333	
8032	0	
8042		
8052	724.876	
8122P	XXXXXXXXXXXX	681.510
8072	13.597	
8082	0	
8092		
8102		
8112		
8122	695.108	
211	29.768	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXX	1.227.039
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	0	
Cessions et désaffectations	8171	0	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	1.227.038	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	XXXXXXXXXX	898.650
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	0	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	0	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	898.650	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22	328.389	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXXXX	3.067.073
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	1.464.427	
Cessions et désaffectations	8172	0	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	4.531.500	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	XXXXXXXXXXXX	745.570
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	131.444	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	0	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	877.014	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	23	3.654.486	

N°	BE 0243.929.462	C-cap 6.3.3
----	-----------------	-------------

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	XXXXXXXXXXXX	3.837.981
8163	229.424	
8173	82.169	
8183		
8193	3.985.236	
8253P	XXXXXXXXXXXX	
8213		
8223		
8233		
8243		
8253		
8323P	XXXXXXXXXXXX	3.406.412
8273	238.530	
8283		
8293		
8303	68.948	
8313		
8323	3.575.994	
24	409.242	

N°	BE 0243.929.462	C-cap 6.3.5
----	-----------------	-------------

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXXXX	1.546.869

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8165 17.067

Cessions et désaffectations

8175 73.530

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8185

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8195 1.490.407

Plus-values au terme de l'exercice

8255P XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actées

8215

Acquises de tiers

8225

Annulées

8235

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8245

Plus-values au terme de l'exercice

8255

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325P XXXXXXXXXXXX

1.491.790

Mutations de l'exercice

Actés

8275

8.617

Repris

8285

Acquis de tiers

8295

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8305

21.437

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8315

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325

1.478.971

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

26

11.436

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Plus-values au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Actées

Acquisées de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice
Réductions de valeur au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquisées de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice
Montants non appelés au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

(+)/(-)

Montants non appelés au terme de l'exercice
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE
Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU
TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8391P	XXXXXXXXXX	125.000
8361		
8371		
8381		
8391	125.000	
8451P	XXXXXXXXXX	0
8411		
8421		
8431		
8441		
8451	0	
8521P	XXXXXXXXXX	
8471		
8481		
8491		
8501		
8511		
8521		
8551P	XXXXXXXXXX	
8541		
8551		
280	125.000	
281P	XXXXXXXXXX	15.000.000
8581		
8591	7.500.000	
8601		
8611		
8621		
8631		
281	7.500.000	
8651		

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	XXXXXXXXXXXX	1.060.700
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	1.060.700	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	XXXXXXXXXXXX	250.000
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	250.000	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	282	810.700	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change	(+)/(-) 8622		
Autres	(+)/(-) 8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652		

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Plus-values au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Actées

Acquis de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice
Réductions de valeur au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquis de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice
Montants non appelés au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

(+)/(-)

Montants non appelés au terme de l'exercice
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE
Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU
TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXXXX	74.987
8363		
8373		
8383		
8393	74.987	
8453P	XXXXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
8443		
8453	0	
8523P	XXXXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
8513		
8523		
8553P	XXXXXXXXXXXX	
8543		
8553		
284	74.987	
285/8P	XXXXXXXXXXXX	82.852
8583		
8593		
8603		
8613		
8623		
8633		
285/8	82.852	
8653		

N°	BE 0243.929.462	C-cap 6.5.1
----	-----------------	-------------

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)
GEPART BE 0871.229.947 Société anonyme Avenue Maurice-Destenay 13 4000 Liège BELGIQUE	Actions SDVN	1.250	100	0	31-12-2019	EUR	383.233	995
RECYLIEGE BE 0455.473.297 Société anonyme Galerie de la Sauvenice 5 4000 Liège BELGIQUE	Actions SDVN	194	13,12	0	31-12-2019	EUR	1.959.984	88.286
RECYDEL BE 0475.885.265 Société anonyme Rue WEHIRET Liège 72 4020 Liège BELGIQUE	Actions SDVN	565	12,56	0	31-03-2020	EUR	7.330.076	478.492
TRIAGE-LAVOIR DU CENTRE BE 0480.753.576 Société anonyme Rue De Nimy 53 7000 Mons BELGIQUE	Actions SDVN	500	20	0	31-12-2019	EUR	276.420	-210.055
SEDISOL BE 0866.053.315 Société anonyme Rue Francisco Ferrer 245 6240 Farciennes BELGIQUE	Actions SDVN	125	25	0	31-12-2019	EUR	3.938.862	26.038

N°	BE 0243.929.462							C-cap 6.5.1
----	-----------------	--	--	--	--	--	--	-------------

TRADECOWALL BE 0443.564.964 Société anonyme Rue du Tronquoy 24 5380 Fernelmont BELGIQUE					31-12-2019	EUR	3.709.329	270.890
	Actions SDVN	121	11	0				

N°	BE 0243.929.462	C-cap 6.5.2
----	-----------------	-------------

LISTE DES ENTREPRISES POUR LESQUELLES LA SOCIÉTÉ RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D-ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles la société est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, la société précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B, C ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:

- A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;
- B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 16 de la directive (EU) 2017/1132;
- C. sont intégrés par consolidation globale ou par consolidation proportionnelle dans les comptes consolidés de la société, établis, contrôlés et publiés conformément aux dispositions du Code des sociétés et des associations relatives aux comptes consolidés;
- D. concernent une société simple.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Code éventuel
GEPART BE 0871.229.947 Société anonyme Avenue Maurice-Desteny 13 4000 Liège BELGIQUE	A

N°	BE 0243.929.462	C-cap 6.6
----	-----------------	-----------

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Charges à reporter

Produits acquis

Capital différé - Plan Marshall

Capital différé - Plan Marshall (BOUES)

Capital différé - Plan Marshall 2

Exercice
388.131
10.890
165.348.410
47.713.044
59.178.760

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT
ETAT DU CAPITAL
Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	55.591.317
100	55.713.703	

Modifications au cours de l'exercice

Contribution in cash
 Reduction

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions ordinaires SDVN nominatives

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	25.931.000	0
	-25.808.614	0
	55.713.703	50.000
8702	XXXXXXXXXX	0
8703	XXXXXXXXXX	0

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

N°	BE 0243.929.462		C-cap 6.7.1
----	-----------------	--	-------------

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Provisions for other liabilities
 Provisions for other liabilities
 Provisions for other liabilities
 Provisions for other liabilities
 Provisions for other liabilities
 Provisions for other liabilities

Exercice
827.154
17.905.357
1.380.355
24.657.314
2.577.853
2.202.840

N°	BE 0243.929.462	C-cap 6.9
----	-----------------	-----------

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	18.121.312
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	18.121.312
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	18.121.312

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	141.635.702
Emprunts subordonnés	8812	743.681
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	140.892.021
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	141.635.702

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	113.226.881
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	113.226.881
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	113.226.881

DETTES GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	272.983.895
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	272.983.895
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	272.983.895

N°	BE 0243.929.462	C-cap 6.9
----	-----------------	-----------

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières	
Emprunts subordonnés	
Emprunts obligataires non subordonnés	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	
Etablissements de crédit	
Autres emprunts	
Dettes commerciales	
Fournisseurs	
Effets à payer	
Acomptes sur commandes	
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Rémunérations et charges sociales	
Autres dettes	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	

Codes	Exercice
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts	
Dettes fiscales échues	
Dettes fiscales non échues	
Dettes fiscales estimées	
Rémunérations et charges sociales	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	
Autres dettes salariales et sociales	

Codes	Exercice
9072	
9073	371.153
450	10.323
9076	388.841
9077	1.025.960

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Charges à imputer	
Produits à reporter (Usine Cockerill de Seraing)	
493002 Produits à reporter (Erpion)	
493004 Produits à reporter (Ateliers SNCB Mons)	
493005 Produits à reporter divers	

Exercice
5.320.459
900.000
4.994.181
750.000
1.617

N°	BE 0243.929.462	C-cap 6.10
----	-----------------	------------

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

Reprises

Sur créances commerciales

Actées

Reprises

Provisions pour risques et charges

Constitutions

Utilisations et reprises

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

Autres

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société

Nombre total à la date de clôture

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour la société

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	77	81
9087	76,1	81,6
9088	118.527	121.330
620	7.183.173	8.320.004
621	1.976.574	2.279.020
622		
623	1.458.891	1.352.605
624		
635	(+)/(-)	
9110		
9111		
9112	0	200
9113		
9115	3.879.757	4.390.069
9116	14.799.637	16.420.838
640	1.686.278	1.893.037
641/8	1.370	0
9096	0	0
9097		
9098	0	0
617		

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

9125

Subsides en intérêts

9126

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

754

Autres

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

Amortissement des frais d'émission d'emprunts

6501

Intérêts portés à l'actif

6502

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

6510

Reprises

6511

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

653

Provisions à caractère financier

Dotations

6560

Utilisations et reprises

6561

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

654

1

Ecart de conversion de devises

655

Autres

Bank guarantees

11.736.248

11.366.624

Bank guarantees

3.042.862

2.924.395

Bank guarantees

2.753.699

2.673.264

Payment differences

7

0

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	1.122.201	290.543
Produits d'exploitation non récurrents	76A	1.122.201	200.568
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760	601	154.715
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	1.087.559	20.230
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	34.041	25.623
Produits financiers non récurrents	76B	0	89.975
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	0	89.975
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	37.910	963.052
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	37.910	792.634
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	30.677	768.120
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630	7.233	23.514
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	0	1.000
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	66B	0	170.418
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631	0	170.418
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés
 Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
 Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
 Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	4.131
9135	8
9136	
9137	4.123
9138	0
9139	
9140	

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
 Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
 Autres latences actives

Latences passives
 Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	162.033.490
9142	162.033.490
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles)
 Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
 Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	3.025.214	1.975.982
9146	2.988.302	4.166.448
9147	2.481.471	2.886.463
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS
Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par la société
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
 - Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat
- Gages sur fonds de commerce
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
 - Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat
- Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs
 - La valeur comptable des actifs grevés
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs
 - Le montant des actifs en cause
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Privilège du vendeur
 - La valeur comptable du bien vendu
 - Le montant du prix non payé

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
 - Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat
- Gages sur fonds de commerce
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
 - Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat
- Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs
 - La valeur comptable des actifs grevés
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs
 - Le montant des actifs en cause
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Privilège du vendeur
 - La valeur comptable du bien vendu
 - Le montant du prix non payé

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)
 Marchandises vendues (à livrer)
 Devises achetées (à recevoir)
 Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées
 Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

N°	BE 0243.929.462	C-cap 6.15
----	-----------------	------------

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	280/1	7.625.000	15.125.000
Participations	280	125.000	125.000
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	7.500.000	15.000.000
Créances	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253	0	0
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252	810.700	810.700
Participations	9262	810.700	810.700
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292	0	0
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

N°	BE 0243.929.462	C-cap 6.15
----	-----------------	------------

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	7.800
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

N°	BE 0243.929.462		C-cap 6.18.1
----	-----------------	--	--------------

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les sociétés soumises aux dispositions du Code des sociétés et des associations relatives aux comptes consolidés

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés et des associations

N°	BE 0243.929.462	C-cap 6.19
----	-----------------	------------

Règles d'évaluation

L'accélération des opérations de réhabilitation dans le cadre du Plan Marshall et Plan Marshall 2 repose sur un mécanisme de financement alternatif.

Concrètement, le principe de comptabilisation des opérations liées au Plan Marshall est le suivant :

- Provisionnement du montant estimé de la réhabilitation;
- Création d'un compte qui mentionne l'engagement de la Région wallonne d'augmenter le capital ;
- Utilisation des provisions au fur et à mesure des dépenses de réhabilitation ;
- Réception des tranches d'emprunt ;
- Augmentation de capital ;

- Avec ces augmentations de capital, SPAQ#E, par l'intermédiaire de SOWAFINAL, rembourse l'emprunt.

L'équilibre général du mécanisme repose sur l'engagement pris par la Région Wallonne de dégager chaque année les montants nécessaires pour permettre à la SPAQ#E de faire face aux remboursements des emprunts liés à ce financement alternatif.

REGLE D'EVALUATION

Art 3:6 : Le conseil d'Administration décide du maintien des règles comptables dans le principe de continuité de l'activité.

Cette décision est justifiée par le fait que les liquidités sont suffisantes et garantissent la pérennité de l'entreprise.

Les règles d'évaluation sont inchangées et s'énoncent comme suit :

Les immobilisations incorporelles sont reprises à leur valeur d'acquisition.

Les amortissements sont pratiqués Prorata Temporis d'une manière régulière sur base des taux généralement admis par l'Administration des Contributions : 20% linéaire

Les immobilisations corporelles sont reprises à leur valeur d'acquisition.

Les amortissements sont pratiqués Prorata Temporis d'une manière régulière sur base des taux généralement admis par l'Administration des Contributions.

Ces taux correspondent d'une manière générale à la constatation de la dépréciation des immobilisés concernés, à savoir :

- a) installations 4% - 20% linéaire
- b) mobilier 10% linéaire
- c) matériel 20% linéaire
- d) matériel info 33 1/3% linéaire
- e) matériel roulant 20%-25 % linéaire
- f) aménagements 10% linéaire

Les immobilisations financières sont en principe reprises à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont actées si la réalité économique les justifie.

Les stocks sont repris à leur valeur d'acquisition.

Les créances à 1 an au plus sont reprises à leur valeur nominale. Elles font l'objet de réductions de valeur si des risques d'irrecouvrabilité existent.

Les placements de trésorerie et valeurs disponibles sont repris à leur valeur d'inventaire figurant sur les différents justificatifs des organismes financiers.

Les Comptes de régularisation contiennent principalement l'engagement de la Région wallonne en matière d'augmentation de capital, dans le cadre du financement alternatif liée au Plan Marshall. Ce point est également abordé au niveau du compte de résultats.

La provision actée pour les sites liés au Plan Marshall est une estimation minimale qui est susceptible d'être réévaluée sur base des études finalisées.

La Dette à plus d'un an représente un emprunt subordonné de 743.680,57 EUR sans intérêt pour une durée de 30 ans.

Les Dettes à un an au plus sont portées au bilan à leur valeur nominale.

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ SPAQUE

DIRECTION SUPPORT – SERVICE COMPTABILITÉ ET FINANCES

OBJET :
RAPPORT DE GESTION 2020
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

RAPPORT DE GESTION 2020
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Liège, le 21/05/2021

Mesdames,
Messieurs,

Conformément aux dispositions légales, nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport sur la gestion exercée au cours de l'exercice écoulé et de soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2020.

1. COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE ET LES COMPTES ANNUELS

- Activités :

SPAQuE, créée le 13 mars 1991, avait au départ pour mission la réhabilitation de décharges pour le compte de la Région wallonne.

Depuis sa création, SPAQuE est intervenue sur plusieurs centaines de sites (friches industrielles, décharges et dépôts de pneus) à travers toute la Wallonie.

Aujourd'hui, SPAQuE est devenue la référence wallonne en matière de réhabilitation de décharges, de dépollution de sols et d'expertises environnementales.

- Financements :

Les activités de SPAQuE sont financées par divers moyens :

- Contrat de gestion

Dans le cadre de son contrat de gestion, SPAQuE a reçu en 2020 une dotation de la Région wallonne pour un montant de 19.008.000 €.

- Connexe 1 : Nordion et mission déléguée Nordion/Best Medical Belgium

Pour le suivi des deux dossiers relatif à Nordion, le total des frais engagés par Spaque s'élève à 59.260 €.

A la demande du Ministre de l'Economie, ces frais ont été prélevés sur les fonds que SPAQuE a reçus pour l'exécution de la mission que le Gouvernement Wallon lui a déléguée dans le cadre du dossier « Nordion/Best Medical Belgium »

➤ Fonds Feder

Les arrêtés de subvention pour les 22 projets retenus par le Gouvernement wallon dans le cadre de la programmation 2014-2020 ont été adoptés par le Gouvernement. Ils couvrent un montant total de 61.684.511€.

Les études et travaux réalisés en 2020 sur cette programmation s'élèvent à 7.187.758 € TVAC.

➤ Plan Marshall

La déclaration de politique régionale 2004-2009 fixait deux axes de priorité au Gouvernement wallon, à savoir : remettre en état ou assainir rapidement les sites peu ou pas pollués et assainir les sites pollués et qui présentent des dangers pour la santé ou l'environnement. Cette dernière mission a été directement confiée à SPAQuE.

Par décision du 9 février 2006, le Gouvernement wallon a adopté un arrêté confiant à SOWAFINAL une mission déléguée pour la mise en œuvre du financement alternatif du programme d'assainissement des sites d'activités économiques désaffectés pollués.

SOWAFINAL récolte pour le compte de SPAQuE, les versements annuels effectués par la Région wallonne à titre de subvention des travaux d'assainissement et de rénovation.

En cours d'année, le compte de résultats de SPAQuE présente d'importantes pertes liées aux charges des remboursements des emprunts.

Ces pertes sont incorporées au capital en même temps que ce dernier est augmenté par le versement des fonds mis à disposition à cet effet chez SOWAFINAL par la Région.

Le remboursement des prêts consentis à SPAQuE d'un total de 247.613.769 € est donc assuré par des augmentations de capital successives sur base des fonds mis à disposition à cette fin chez SOWAFINAL par la Région.

En 2020, l'ensemble des frais affectés au Plan Marshall s'élève à 3.988.643 € portant le total utilisé du financement du Plan Marshall à 234.998.442 €.

Plan Marshall 2.Vert

La convention cadre entre la Région wallonne, Belfius et Sowafinal a été signée le 23 mai 2012. L'enveloppe prévue pour le Plan Marshall 2.Vert s'élève à 132.136.231 €. Deux premières conventions de prêt ont été signées pour des montants respectifs de 30.000.000 € et 40.000.000 €. La dernière convention de prêt pour le solde de l'enveloppe d'un montant de 62.136.231 € a été signée en janvier 2021. Une demande de prélèvement de 15.000.000 € sera demandée en 2021.

Le financement PM2 a été utilisé à concurrence d'un total de 68.625.145 € dont 10.799.050 € en 2020. Le mécanisme de financement est identique à celui du premier Plan Marshall.

- Compte de résultats

Le chiffre d'affaires représente l'intervention de la Région wallonne dans les frais relatifs aux différentes activités de SPAQuE et d'autre part, la facturation à des tiers pour diverses prestations.

Les autres produits d'exploitation sont surtout composés du financement des travaux de réhabilitation du CET d'Erpion par Intersud.

Les provisions constituées pour couvrir les charges relatives aux sites repris aux Plan Marshall 1 et 2 Vert sont utilisées au fur et à mesure des travaux de réhabilitation réalisés sur ces sites.

Les produits financiers sont composés de revenus des produits de la trésorerie.

Les charges financières correspondent aux annuités de remboursement des emprunts relatifs aux mécanismes de financements alternatifs Sowafinal 1 et 2.

L'exercice dégage une perte de 26.562.169 €. Il est proposé d'affecter ce montant en perte à reporter.

Les pertes reportées sont principalement composées des annuités de remboursement des emprunts Sowafinal 1 et 2 que la Région s'est engagée à couvrir par des augmentations de capital successives.

En effet, les conventions cadre du 05 octobre 2006 et du 23 mai 2012 entre la Région wallonne, la SOWAFINAL et Dexia Banque, devenue Belfius, précisent que « pour SPAQuE, qui est chargée de la réhabilitation des sites pollués sur la base des programmes physiques de financement alternatif arrêtés par le Gouvernement wallon, le remboursement des prêts consentis par la banque sera assuré par augmentations de capital successives, souscrites et libérées par la Région. Pour permettre la mise en place de ce financement alternatif, la Région s'engage à verser annuellement à SOWAFINAL des montants spécifiques jusqu'à apurement complet des dettes d'emprunts consentis par la banque aux opérateurs. »

L'équilibre du mécanisme repose sur l'engagement pris par la Région wallonne de dégager chaque année les fonds nécessaires pour permettre à SPAQuE de faire face aux remboursements des emprunts liés à ce financement alternatif.

- Bilan

Les terrains destinés à la vente ayant été acquis par SPAQuE dans le cadre de sa mission de réhabilitation ont été transféré en stock à la rubrique Immeubles destinés à la vente.

Seuls restent en immobilisation corporelles les terrains que SPAQuE exploite elle-même dans le cadre de la recherche et du développement des énergies vertes avec notamment des installations photovoltaïques amorties sur 25 ans correspondant à leur durée de vie.

Les créances commerciales représentent des factures à établir dont notamment celle du contrat de gestion 2020.

Les autres créances sont principalement composées de T.V.A à récupérer.

Les comptes de régularisation d'actif sont principalement composés du compte Capital différé représentant l'engagement de la Région wallonne dans le cadre du financement alternatif. La diminution de cet engagement au fur et à mesure du capital d'emprunt

remboursé annuellement se fait par le biais d'un compte spécifique de la catégorie autres charges financières. Dès lors, l'annuité de remboursement complète (capital + intérêt) impacte le compte de résultat de SPAQuE.

Les dettes représentent pour majeure partie le solde de la ligne de crédit liée à ce financement du Plan Marshall et Plan Marshall 2.Vert. dont le mécanisme prévoit le remboursement par augmentations successives du capital de SPAQuE.

A défaut d'accord du Gouvernement wallon sur l'augmentation de capital sollicitée sur base des montants reçus par Sowafinal en 2020, le passif du bilan de SPAQuE laisse apparaître des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social nécessitant la rédaction d'un rapport spécial.

- Comptes d'ordres

Les comptes d'ordres qui n'ont subi aucune modification en 2020 sont présentés ci-après sous forme de bilan.

2. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

3. CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE

Il est évident que la crise sanitaire exceptionnelle liée au Covid-19 aura un impact sur l'ensemble de l'activité du monde économique.

Dans ce contexte, SPAQuE a attiré l'attention du Gouvernement wallon sur l'absolue nécessité que les avances sur dotation puissent être liquidées aux dates prévues dans le contrat de gestion car le préfinancement dégrade la trésorerie disponible au détriment du paiement des travaux de dépollution prévus. Il en va de même pour le délai de réception des financements FEDER.

Pour s'assurer de disposer de la trésorerie suffisante pour poursuivre ses travaux sur les sites du Plan Marshall 2, Spaque a également sollicité le Gouvernement wallon pour la signature d'une convention quadripartite relative au solde du financement Sowafinal 2. Celle-ci a été signée en janvier 2021. Il importera que le prélèvement prévu puisse intervenir.

Au mois de juillet, par décision du Gouvernement wallon, SPAQuE s'est vue confier un mandat d'intervention d'office pour le traitement et l'évacuation de déchets de la société OMICA GROUPS SPRL Tournai. Il a été convenu que la SPAQuE préfinance cette intervention dont le montant devra être recouvré auprès de la société OMICA GROUPS SPRL. La différence entre le montant payé et le montant recouvré étant à charge du Fonds pour la Gestion des Déchets.

4. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

SPAQuE participe à l'élaboration des normes sol et à différents projets de recherche notamment dans le landfillminging (Rawfill), le phytomanagement, la recherche de méthodes innovantes pour la décontamination des sols (Posidon).

5. EXISTENCE DE SUCCURSALES

Néant.

6. PERTE REPORTEE OU PERTE DE L'EXERCICE PENDANT DEUX ANNEES CONSECUTIVES (C.S.A. 3:6, 6°)

Le Conseil d'Administration décide du maintien des règles comptables dans le principe de continuité de l'activité. Cette décision est justifiée par le fait que les liquidités permettent de faire face aux obligations de la société à court et à long terme.

7. TOUTE AUTRE INFORMATION EN VERTU DU CODE DES SOCIETES

Néant.

8. RISQUES ET INCERTITUDES

Les opérations de réhabilitation dans le cadre du Plan Marshall et Plan Marshall 2. Vert reposent sur un mécanisme de financement alternatif.

Concrètement, le principe de comptabilisation des opérations liées au Plan Marshall est le suivant :

- Provisionnement du montant estimé de la réhabilitation;
- Création d'un compte qui traduit l'engagement de la Région wallonne d'augmenter le capital ;
- Utilisation des provisions au fur et à mesure des dépenses de réhabilitation ;
- Réception des tranches d'emprunt ;
- Augmentation de capital ;
- Avec ces augmentations de capital, SPAQuE, par l'intermédiaire de SOWAFINAL, rembourse l'emprunt.

L'équilibre général du mécanisme repose sur l'engagement pris par la Région Wallonne de dégager chaque année les montants nécessaires pour permettre à SPAQuE de faire face aux remboursements des emprunts liés à ce financement alternatif.

COMPTES D'ORDRE
A l'actif
Actifs immobilisés
IV. Immobilisations financières 997 330,29 €
1. Convention Missions déléguées 14/10/92

<i>Sitrad s.c.</i>	- €	
<i>Tradecowall s.c.</i>	99 157,41 €	
	<u>99 157,41 €</u>	

2. Mission Centres fixes de recyclage

	<u>Souscriptions</u>	<u>Cap. Non appelé</u>	
<i>Recynam s.a.</i>	267 725,01 €	66 931,25 €	200 793,76 €
<i>Recyliège s.a.</i>	100 400,00 €	- €	100 400,00 €
<i>Valorem s.a.</i>	186 663,82 €	- €	186 663,82 €
<i>Recymex s.a.</i>	248 885,10 €	- €	248 885,10 €
<i>Recyhoc s.a.</i>	161 430,20 €	- €	161 430,20 €
	<u>965 104,13 €</u>	<u>66 931,25 €</u>	<u>898 172,88 €</u>

Actifs circulants
VII.B. Autres créances 2 581 012,74 €

Participations à recevoir	2 143 039,53 €
Région Wallonne	437 973,21 €

TOTAL ACTIF 3 578 343,03 €
Au passif
Dettes
VIII.A. Dettes financières - Conventions 3 578 343,03 €

Convention participations (14/10/92)	107 833,68 €
Convention participations recyclage (capital libéré)	898 172,88 €
Convention participations recyclage (solde disponible)	2 572 336,47 €

TOTAL PASSIF 3 578 343,03 €

1.1 Proposition de décision

Le Conseil d'Administration marque son accord sur le rapport de gestion 2020 qu'il présentera pour approbation à la prochaine Assemblée Générale prévue le 27/05/2021.

Siège social :
Place Ernest Dubois, 16
B – 1390 Grez-Doiceau

Tel : 32 (010) 84 40 94
Fax : 32 (010) 84 57 36
E-mail : f.a.wilmet@skynet.be

Aux Actionnaires de la S.A. **SPAQuE**,
Avenue Destenay, 13
4000 Liège

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE
DE LA SOCIETE ANONYME «SPAQuE »
SUR LES COMPTES ANNUELS POUR
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de SPAQuE, société anonyme (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 24/05/2019 conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturés au 31/12/2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 2 exercices consécutifs

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à €.433.099.892,90 et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de €.26.562.168,88.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives aux comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

*
* *
*

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée en 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 3 :5 et 3 :6 du Code des sociétés et des associations. En outre, compte tenu d'une perte reportée de 53.728.308,11 € ayant pour conséquence de porter l'actif net à un montant inférieur à la moitié du capital social de la Société, conformément à l'article 7:228 du Code des sociétés et des associations, le Conseil d'Administration a émis un rapport spécial exposant les raisons de cette situation ainsi que les mesures mises en œuvre en vue de redresser la situation financière de la Société.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3 :12, § 1^{er} du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société tout au long de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés, à partir du 1er janvier 2020, du Code des sociétés et des associations.

Le 7 juin 2021

F.A. WILMET & CIE, S.P.R.L.
Réviseurs d'Entreprises
Commissaire



Représentée par
Francis WILMET

N°	BE 0243.929.462	C-cap 10
----	-----------------	----------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

200

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	68,6	43,1	25,5
Temps partiel	1002	10	2,7	7,3
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	76,1	45,2	30,9
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	107.024	67.864	39.160
Temps partiel	1012	11.503	2.960	8.543
Total	1013	118.527	70.824	47.703
Frais de personnel				
Temps plein	1021	9.588.136	6.079.844	3.508.292
Temps partiel	1022	1.030.502	265.182	765.320
Total	1023	10.618.638	6.345.027	4.273.612
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	107.428	63.909	43.519

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	81,6	49	32,6
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	121.330	71.160	50.170
Frais de personnel	1023	10.527.406	6.491.270	4.036.136
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	110.983	65.241	45.742

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (SUITE)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	69	8	75,1
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	68	8	74,1
Contrat à durée déterminée	111	1		1
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	43	2	44,6
de niveau primaire	1200	2		2
de niveau secondaire	1201	3	1	3,8
de niveau supérieur non universitaire	1202	17		17
de niveau universitaire	1203	21	1	21,8
Femmes	121	26	6	30,5
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	4		4
de niveau supérieur non universitaire	1212	5	1	5,8
de niveau universitaire	1213	17	5	20,7
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	69	8	75,1
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉrimAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	2	0	2
210	2		2
211			
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	5	1	5,8
310	5	1	5,8
311			
312			
313			
340	2		2
341			
342		1	0,8
343	3		3
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	18	5811	12
Nombre d'heures de formation suivies	5802	138	5812	212
Coût net pour la société	5803	23.788	5813	34.394
dont coût brut directement lié aux formations	58031	14.792	58131	27.966
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	8.996	58132	6.428
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	

RAPPORT DE REMUNERATION 2020

A. Informations relatives aux administrateurs publics

1. Informations relatives aux mandats et rémunérations

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres	Titre	Date de désignation	Fin du mandat	Rémunération brute annuelle	Présences
SARETTO Valérie	Présidente	13/07/2018	AGO 2023	26 772,00 €	8/8
JEURISSEN Isabelle	Vice-Présidente	01/01/2019	AGO 2023	0,00 €	8/8
CHARLIER Véronique	Administrateur	13/07/2018	AGO 2023	1 050,00 €	7/8
DEMARET Géraldine	Administrateur	13/07/2018	AGO 2023	750,00 €	5/8
POURTOIS Maxime	Administrateur	13/07/2018	AGO 2023	1 050,00 €	7/8
ZECCHINI Laurent	Administrateur	13/07/2018	AGO 2023	750,00 €	5/8
SERUSIAUX Emmanuel	Administrateur	13/07/2018	AGO 2023	1 200,00 €	8/8
URBAIN Vincent	Administrateur	13/07/2018	AGO 2023	0,00 €	7/8
VANBOCKESTAL Marie-Kristine	Administrateur	13/07/2018	AGO 2023	0,00 €	6/8

COMMENTAIRE :

En 2020 :

- ⇒ Dix séances du Conseil d'administration ont été organisées.
- ⇒ Quatre séances se sont tenues en mode présentiel, les 21/02, 26/06, 17/07 et 25/09.
- ⇒ Quatre séances se sont tenues par vidéo-conférence en raison de la crise sanitaire, les 24/04, 29/05, 27/11 et 18/12.
- ⇒ Deux séances ont uniquement fait l'objet d'une procédure de vote électronique, les 07/03 et 05/08. Aucune réunion n'ayant été tenue, ces séances n'ont pas généré de jeton de présence.

COMITE D'AUDIT

Membres	Titre	Date de désignation	Fin du mandat	Rémunération brute annuelle	Présences
DEMARET Géraldine	Présidente	19/10/2018	AGO 2023	450,00 €	3/3
URBAIN Vincent	Membre	19/10/2018	AGO 2023	0 €	3/3

COMMENTAIRE :

En 2020, trois séances du Comité d'audit ont été tenues, les 23/04, 22/05 et 23/11.

Les trois réunions ont été organisées en vidéo-conférence, en raison de la crise sanitaire.

COMITE DE REMUNERATION

Membres	Titre	Date de désignation	Fin du mandat	Rémunération brute annuelle	Présences
CHARLIER Véronique	Présidente	19/10/2018	AGO 2023	N-A	2/2
VANBOCKESTAL Marie-Kristine	Membre	19/10/2018	AGO 2023	N-A	2/2
SERUSIAUX Emmanuel	Membre	19/10/2018	AGO 2023	N-A	2/2

COMMENTAIRE :

En 2020, deux séances du Comité de rémunération ont été tenues, les 25/05 et 25/11.

Les deux réunions ont été organisées en vidéo-conférence, en raison de la crise sanitaire.

2. Règles générales relatives à la rémunération des administrateurs publics

Le Conseil d'Administration a été désigné le 13 juillet 2018 et installé le 19 juillet 2018. Il a décidé de maintenir inchangée la politique de rémunération des Président, Vice-Président et administrateurs, à savoir un traitement mensuel brut de 2.231€ pour la Présidente et de 1.487€ pour la Vice-présidente (montants au 31 décembre 2019 – non indexés depuis plusieurs années) et un jeton de présence de 150 € brut par séance pour les administrateurs.

Conformément aux prescriptions du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public, Madame Isabelle JEURISSEN ne perçoit pas de traitement mensuel et Madame Marie-Kristine VANBOCKESTAL et Monsieur Vincent URBAIN ne perçoivent pas de jetons de présence.

3. Informations relatives aux mandats dérivés

	Liste des mandats dérivés	Rémunération annuelle brute	Rémunération reversée à l'organisme
		EUR	OUI/NON
Valérie SARETTO	GEPART	0 €	NON
Isabelle JEURISSEN	GEPART	0 €	NON

COMMENTAIRE :

Madame Valérie SARETTO et Madame Isabelle JEURISSEN ont été nommées administratrices de la S.A. GEPART, filiale à 100% de la S.A. SPAQuE, le 24/05/2019.

Lors du Conseil d'administration de la S.A. GEPART du 21/06/2019, Madame Valérie SARETTO a été désignée Présidente et Madame Isabelle JEURISSEN Vice-Présidente.

4. Informations relatives à la répartition des genres

Conseil d'Administration : 13/07/2018 – AGO 2023

	Femmes	Hommes	Total
Membres de l'organe de gestion	5	4	9
- Dont administrateurs publics	5	4	9
- Dont administrateurs non publics	0	0	0

B. Informations relatives aux gestionnaires

1. Informations relatives à la relation de travail

Titre	Nature de la relation de travail	Si contrat : - Type de contrat - Date de signature - Date d'entrée en fonction
ROBE Jean-François	Directeur général	Mandat
		Désignation par le Gouvernement le 14.02.2019 – Entrée en fonction le 01.05.2019

2. Informations relatives à la rémunération

2020	Jean-François ROBE
Rémunération annuelle brute de base, y compris ONSS	N-A
Plan de pension complémentaire (vie, décès)	N-A
Autres composantes de la rémunération	N-A
TOTAL Rémunération brute annuelle, y compris ONSS	N-A

COMMENTAIRE :

Le 14 février 2019, en application de l'article 39quinquies du décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets et de l'article 20 des statuts de la S.A. SPAQuE, Monsieur Jean-François ROBE, au titre de membre du Comité de direction de la S.A. SOGEPa, a été nommé Directeur général de la S.A. SPAQuE par le Gouvernement wallon.

Il est entré en fonction le 1^{er} mai 2019.

Le 28 mai 2019, le Comité de direction de la S.A. SPAQuE a délégué la gestion journalière de l'entreprise à Monsieur Jean-François ROBE, Directeur général, qui en est dès lors le seul gestionnaire.

Le mandat de gestionnaire de Monsieur Jean-François ROBE n'est pas rémunéré. Néanmoins, Monsieur Jean-François ROBE exerce ce mandat en qualité de membre du Comité de direction de la S.A. SOGEPa, fonction pour laquelle il perçoit une rémunération à charge de la SA SOGEPa et qui est reprise dans le rapport de rémunération produit par cette dernière.

3. Informations relatives aux mandats dérivés

	Liste des mandats dérivés	Rémunération annuelle brute	Rémunération reversée à l'organisme
		EUR	OUI/NON
Jean-François ROBE	GEPART	0 €	NON
Jean-François ROBE	TRIAGE-LAVOIR DU CENTRE	0 €	NON

COMMENTAIRES :

Monsieur Jean-François ROBE a été nommé administrateur de la S.A. Triage-Lavoir du Centre en date du 11/04/2019.

C. Informations relatives aux commissaires du Gouvernement

1. Informations relatives à la rémunération

Nom et prénom	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
GRANVILLE Olivier	10/10/2019	NA	1 200,00 €
VIAL Coralie	04/11/2019	NA	1 050,00 €

2. Informations relatives à la participation aux réunions

Nom et prénom	Organe de gestion	Autre organe décisionnel	Autre organe préparatoire
GRANVILLE Olivier	8/8	NA	NA
VIAL Coralie	7/8	NA	NA